

Origine de François Frigon dit Lespagnol

Trois pistes en France

Août 2004

Lucie Frigon Caron (56)

Mariage

FRIGON Julien – HUET Jacquette

24 juillet 1696

France

Historique du dossier

Ce mariage a été repéré en avril 2004 sur site Internet permettant de faire une recherche par patronyme, en France. L'information disponible est plutôt sommaire et les conditions pour obtenir une copie de l'acte sont peu pratiques pour les chercheurs étrangers.

Je vais donc tenter ma chance du côté du site d'entraide généalogique et voir si on peut trouver un acte de mariage célébré dans la Commune de Bais, entre 1651 et 1700, et dont le nom d'un des époux est FRIGON.

La Coordinatrice du Département (35) devine que je cherche l'origine de François Frigon (époux de Marie-Claude Chamois). Elle se souvient avoir eu quelques demandes dans le passé et avoir trouvé un François Frigot, né en 1742 à Teurtheville-Bocage dans la Manche. Je connais cette piste mais il ne peut s'agir de notre ancêtre, François Frigon est décédé en 1724, à Batiscan.

Avec si peu d'information, le bénévole réussit à trouver le mariage et le 1^{er} juin, il m'écrit: «C'est la copie complète de l'acte, malheureusement à cette époque les renseignements étaient rares, je n'ai pas trouvé non plus de fiançailles ou de bans.» La transcription du mariage suit: **Julien FRIGON âgé de environ 36 ans, demeurant au (village) du Perray en Bais et Jacquette HUET âgée d'environ 24 ans demeurant au (village) du Courtil aussi en Bais, ont été canoniquement épousés par moi soussigné Curé le 24-07-1696, en présence de Jacquot HUET Père de l'épousée, Jean Coëme et Julien Allix.**

La transcription, c'est bien mais obtenir une copie de l'acte serait beaucoup mieux. Je passe la commande au bénévole. Le 12 juin, il m'avise qu'à son grand regret, il est obligé d'arrêter toutes activités généalogiques suite à une attaque cérébrale qui le prive de l'usage de son oeil gauche et d'une grande partie de ses possibilités visuelles. La Coordinatrice du Département va prendre la relève en juillet, pendant ses vacances. Elle demande d'être patiente... je veux bien patienter le temps qu'il lui faudra, la valeur de cette trouvaille en vaut largement la peine.

Le 3 août, deux courriels en provenance de la Coordinatrice. J'ouvre en toute hâte pour découvrir qu'il n'y a aucun texte, aucune pièce attachée. Sans délai, je signale le fait. Les jours passent, pas de nouvelle. Le 11 août, le contact est rétabli et une copie de l'acte de mariage disponible.

Voyez, en annexe, la copie de l'acte qui est une autre preuve de l'existence du patronyme FRIGON en France au VIII^e siècle.

Lucie Frigon Caron (56)

Août 2004

Pièce jointe: acte de mariage

Mariage
FRIGONNE Jeanne Rose – FOURNIER Charles
19 octobre 1710

Paroisse St-Martin
Marseille, France

Historique du dossier

Information repérée en mars 2000 sur un site Internet présentant des dépouillements gratuits pour différentes paroisses en France.

Demande d'information et échange de correspondance avec l'auteur du site entre le 4 mars et le 3 avril 2000. À ce moment-là, je n'ai eu que la confirmation de l'inscription du mariage dans le dépouillement de la paroisse de Saint-Martin (MARSEILLE 13).

Enfin, en juillet 2004, j'ai obtenu la photocopie de l'acte de mariage. Cette copie permet de constater que Jeanne Rose FRIGONNE, ainsi nommée dans l'acte, a signé FRIGON. Son père, Honoré, a fait de même. Pourquoi FRIGONNE? Tout simplement parce que le patronyme a été féminisé. Même si d'autres patronymes féminisés ont été répertoriés en France, il s'agit en fait d'une pratique occasionnelle mais non généralisée.

La photocopie de la transcription et de l'acte de mariage vient directement de France. C'est un document difficile à déchiffrer et si certains mots vous semblent incorrects, n'hésitez pas à m'en faire part.,

Voilà! La preuve de l'existence du patronyme FRIGON en France est maintenant établie.

Lucie Frigon Caron (56)

Août 2004

Pièce jointe: Transcription et acte de mariage

Dudit jour (dix neuvième octobre 1710) après trois publications faites sans empêchement dans notre église, paroisse de la fille, et dans l'église de St Trinit, paroisse originaire du garçon, selon l'attestation de messire Michel, prieur de ladite église, en date du 5^{ème} octobre de la présente année, a été célébré mariage en présence de nous prêtre soussigné et du père de la fille, autres parents et amis.....entre Charles FOURNIER, fils de feu (*Michel*) et de feu Françoise GIRAUDON, du lieu de St Trinit, diocèse de Sisteron d'une part, et honnête (*fille*) Jeanne Rose FRIGONNE, fille d'Honoré et d'Anne TABERISSE de cette ville d'autre (part).le tout (*fait*) en présence de Jean NICOLAS, marchand, Jean-Pierre MARTEL, marchand, Jean IMBERT, (*fancier*), et Honoré BERENGUIER,à drap, témoins requis et signés, qui nous ont fait (*foi*) de l'état libre des parties et de leur domicile dans notre paroisse, les présentes (parties) ont signé ; ledit Berenguier a dit ne savoir écrire.

Paroisse de Marseille Saint Martin (GG 163). Le 19 octobre 1710.

Les mots en italique, entre parenthèses sont dans la partie gauche noire de l'acte.

1710
 jour après trois publications faites sans empêchement dans notre église paroisse de la fille
 et dans l'église de St Trinit paroisse originaire du garçon selon l'attestation de messire Michel prieur
 de ladite église en date du 5^{ème} octobre de la présente année a été célébré mariage en présence de nous
 prêtre soussigné et du père de la fille autres parents et amis.....entre Charles FOURNIER fils de feu
 (*Michel*) et de feu Françoise GIRAUDON du lieu de St Trinit diocèse de Sisteron d'une part et honnête
 (*fille*) Jeanne Rose FRIGONNE fille d'Honoré et d'Anne TABERISSE de cette ville d'autre (part) le tout
 (*fait*) en présence de Jean NICOLAS marchand Jean Pierre MARTEL marchand Jean IMBERT
 (*fancier*) et Honoré BERENGUIER à drap témoins requis et signés qui nous ont fait
 (*foi*) de l'état libre des parties et de leur domicile dans notre paroisse les présentes (parties)
 ont signé ; ledit Berenguier a dit ne savoir écrire
 Jean Nicolas ~ Martel ~ Jean Imbert
 Honoré Berenguier ~
 Charles Fournier ~ Jeanne Rose Frigone

Mariage
FRIGON Elisabeth – PROUVEZE Etienne
28 avril 1807

Nîmes, France

Historique du dossier

C'est au printemps 2000 que je découvre un site sur lequel figure le nom de Elisabeth Frigon parmi les récipiendaires de «1823 - PENSIONS MILITAIRES DESTINEES AUX VEUVES ET AUX ORPHELINS».

J'établis un contact en France afin d'obtenir des renseignements additionnels mais le résultat ne fait que confirmer l'information disponible sur le site.

À la fin d'août 2003, le sujet refait surface alors que Raymond Frigon, président-fondateur de l'Association, signale une trouvaille qui s'avère correspondre à celle du printemps 2000.

Internet offre de nouvelles possibilités de recherche en France. Je complète le formulaire sur un site d'entraide généalogique et demande copie de l'acte de naissance/baptême de FRIGON Elisabeth. Ma demande est acceptée et transmise à un bénévole qui entreprend les recherches à partir des quelques éléments fournis via le formulaire.

En octobre 2003, monsieur Charles Pastor m'informe qu'il n'a rien trouvé dans les registres consultés. Il reste d'autres paroisses à explorer mais il doit suspendre les recherches pour quelques jours. À la fin d'octobre, il m'avise qu'il n'a pas trouvé la naissance de PROUVERE Elisabeth. Étonnant, j'avais pourtant mentionné une date précise! Enfin, tout est possible mais ayant remarqué qu'il a écrit PROUVERE, je vérifie auprès de lui, et il reconnaît avoir fait erreur en cherchant PROUVERE et non FRIGON. De bonne volonté, il s'engage à reprendre la recherche et le 26 octobre, il m'écrit: *«Je tente de vérifier sur Nîmes la naissance le 1.11.1778 et le mariage éventuel entre 1796 et 1811.»*

Le 5 décembre, n'ayant reçu aucune nouvelle, je le contacte afin de savoir où il en est rendu dans ce dossier. Sa réponse arrive rapidement et j'apprends qu'il a arrêté les recherches parce que je n'ai pas répondu à son message du 26 octobre. Par sa phrase citée au paragraphe précédent, je croyais inutile de lui répondre. Voici quelques passages de son récent message *«...n'ai pas retrouvé de naissance à la date donnée sur les huit paroisses catholiques et chez les protestants»* ainsi que *«Si l'acte de mariage vous intéresse je reprendrai sa recherche.»* et enfin *«Je repasserai aux archives de Nîmes le 11.12. Je tenterai de retrouver le mariage FRIGON-PROUVERE.»*. Je m'empresse de lui répondre!!! L'acte de mariage m'intéresse, etc.

C'est décembre, le Temps des Fêtes, j'attends au 18 janvier 2004 avant de le contacter de nouveau. Il n'a pas oublié, il a cherché dans les registres paroissiaux (8 ou 9 paroisses différentes), ceux de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général mais il n'a rien trouvé. D'autres

registres existent mais il doit attendre la réouverture des Archives départementale avant de pouvoir les consulter.

Le 24 mars, sans nouvelle depuis janvier, je retourne en France par le biais d'un courriel. J'aurais dû recevoir un message vers le 12 mars, mais je n'en ai pas eu, probablement à cause de la prolifération des pourriels du moment. Monsieur Pastor n'a aucune trouvaille à rapporter, il continue les recherches et explore d'autres possibilités; il espère boucler le dossier pour le 15 avril.

Le 15 avril est passé, on est à la mi-mai, pas de nouvelle. Un délai de quelques jours est nécessaire. Le 25 mai, je reçois un nouveau message m'annonçant que rien de probant n'a été trouvé concernant la naissance et/ou le mariage de Elisabeth FRIGON. Le seul acte trouvé est une «déclaration de naissance d'une Marie PROUESE, faite à Nîmes le 30 mai 1806 par Joseph PROUESE sergent de la compagnie de réserve de Nîmes dont l'épouse s'appelle Elisabeth (nom de famille incertain)». Impossible d'établir un lien avant d'avoir trouvé le mariage FRIGON Elisabeth et PROUVÈZE de prénom inconnu. Voir la photocopie¹ de l'acte annexée.

À ce stade-ci, une consultation du Registre des Lois du 2^o Trimestre 1823 où est susceptible de se trouver la mention de pensionnée d'Elizabéth FRIGON est proposée par monsieur Pastor. Pour cela, il doit se rendre à Marseille.

Le 8 juin, arrive enfin la bonne nouvelle confirmée par la réception, le 17 juin, d'une photocopie de l'acte de mariage²:

Le mariage Elisabeth FRIGON - Etienne PROUVEZE a eu lieu à Nîmes le 28 Avril 1807 (cote 5 MI I 166)

Etienne Prouveze, jardinier, est né à Nîmes le 27 Septembre 1785, il est le fils de Jean Louis Prouveze, faiseur de bas et de Jeanne Deuvay décédée à Aimargues (Gard) le 28 Thermidor de l'AN IX,

Elisabeth Frigon, est bien née à Nîmes le 1 Novembre 1778 elle est la fille naturelle de Marie Frigon, son père est inconnu. Sa mère consent à son mariage par acte notarié passé chez Maître Labourdaire, notaire à Nîmes.

J'ai fait une transcription³ de cet acte, quelques mots m'échappent, si vous avez des suggestions, si vous décelez des erreurs, n'hésitez pas à m'en faire part.

¹ Déclaration de naissance de PROUESE Marie

² Mariage FRIGON/PROUVEZE

³ Transcription faite par Lucie Frigon Caron

Le 16 juin, je reçois par courriel l'information⁴ suivante:

Le registre des pensions porte bien l'attribution d'une pension P.14 d'un montant de 75 Francs à FRIGON Elisabeth née le 1.11.1778 à Nîmes domiciliée à Nîmes, mariée le 28 Avril 1807 à Etienne PROUVEZE, soldat décédé le 18 Juillet 1823, soldat en cessation d'activité depuis le 4 Avril 1815.

La pension P.14 est versée aux veuves et aux orphelins de militaires.

Le 2 juillet, je reçois un message comportant des éléments nouveaux:

Le couple a eu au moins deux enfants:

- Jeanne PROUVEZE née le 5 Juin 1809 à Nîmes fille de Etienne Prouveze, Jardinier, et d'Elisabeth (5 MI 1 105)

- Jean Baptiste PROUVEZE né le 02 Février 1811 à Nîmes fils de Etienne Prouveze et d'Elisabeth (5 MI 1 107)

Sur les deux actes le nom de la mère ne figure pas, seul son prénom est mentionné.

La mère d'Etienne PROUVEZE, Jeanne DARVES, est bien morte à AIMARGUES le 30 Thermidor de l'AN IX à l'âge de 56 ans elle était mariée à Jean Louis Prouveze, faiseur de bas, elle était née à Nîmes et demeurait à AIMARGUES (Cote 5 MI 16 31)

On peut penser que l'acte de baptême de Elisabeth Frigon n'a pu être repéré parce que née de père inconnu, tel que mentionné dans l'acte de mariage. Les recherches pour trouver d'autres actes i.e. décès se rapportant à Elisabeth, à son époux, à ses enfants ainsi qu'à sa mère seront faites par celui qui pilote le dossier en France.

Nous devons être reconnaissants à Monsieur Charles Pastor, bénévole (Le Fil d'Ariane, L'Entraide généalogique sur Internet) qui, par son dévouement et sa ténacité, a réussi à nous apporter la preuve de l'existence du patronyme FRIGON en France.

Lucie Frigon Caron (56)

Août 2004

⁴ Source: CD répertoriant les PENSIONNES du XIX^e siècle

Les actes ci-dessus énoncés, l'acte de mariage

(1)

François Brossier

Jacques Brossier

~~Reçu~~

Prusze.
Elisabeth
An mil huit cent sept, à la vingt-huitième
d'août, nous soussignés, le Maire, premier adjoint du
Maire de la ville de Paris, présents les
Doyens, notaires, et le conseil municipal, nous (compromis)
pour l'acte de mariage d'une part,
Etienne Brossier, Fournier, âgé de

[illegible]

with declined. De
same. Dec 8 day

meur d'infanterie Lyons, délégué au sein
du Comité de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

et de l'Institut National d'Hygiène

Lettres à l'ante-vierge

de Marriage. Sur les droits de la femme et de l'homme

de mariage. un
deuxième & un troisième. Le
deuxième & un troisième. Le

Repère de St. Eymour, des terres.
Pondé de premier d'espérance de l'épave et
après avec moi. L'Égypte, grand-père
Représentant.

*copie under two
a decrease in action paragraph
demand. Demand of the Governor*

—Pastorally—

P. C. a. Puntigam

$\mathcal{B} = \text{Quilber} \cup \text{Autres}$

2471

Be mij verkeer

P. C. a. Puntigam

$\mathcal{B} = \text{Quilber} \cup \text{Autres}$

2471

